

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 2 mars 2026

N° CM02032026-01
SG/LGa

L'an deux mille vingt-six, le deux du mois de mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Mme le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Michelle DEVANNE, Maire.

Date de convocation : 24 février 2026

Nombre de Conseillers : 29
Nombre de votants : 29

Présents : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB. VINCENT, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M. F. RABAUDE, M. D. HERAUD, Mme E. LORIEAU NUÑEZ, Mme I. BROSSET, Mme E. BILLEAUD, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, M. N. RIPALTE, Mme E. RABILLER, M P. BOUSSEAU, Mme L. VILLATEAU, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, M. JM BEAUFFRETTON, Mme M RANGEARD, M M. PRAUD, M K. SERIN formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

M. A. GUILLOTEAU	Procuration à	Mme M. DEVANNE
Mme M. LERAY	"	Mme A. RABILLER

Secrétaire : Mme Line VILLATEAU

OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2026 – M57 – REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 AU BUDGET PRIMITIF 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2121-29 et L. 2311-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu les pièces justificatives prévues à l'article R.2311—13 du Code Général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il est possible de procéder à la reprise anticipée des résultats sur la présentation d'un état de consommation et de réalisation des crédits de l'exercice 2025,

Considérant les résultats estimés des sections d'investissement et de fonctionnement 2025 dégagés sur le budget principal,

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

DECIDE de constater et de reprendre par anticipation les résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026, tels que présentés ci-dessous :

RESULTATS 2025

Section de fonctionnement		
Dépenses (mandats émis)	5 148 508,66 €	
Recettes (titres émis)	6 067 405,99 €	
Résultat	918 897,33 €	EXCEDENT
Section d'investissement		
Dépenses (mandats émis)	1 988 008,29 €	
Recettes (titres émis)	2 713 152,10 €	
Résultat	725 143,81 €	EXCEDENT

RESULTATS CUMULES

Section de fonctionnement		
Report résultat exercice antérieur	2 551 825,37 €	
Résultat de l'exercice	918 897,33 €	
Résultat cumulé	3 470 722,70 €	EXCEDENT
Résultat cumulé consolidé	3 470 722,70 €	EXCEDENT
Section d'investissement		
Report résultat exercice antérieur	-1 356 887,75 €	
Résultat de l'exercice	725 143,81 €	
Résultat cumulé	-631 743,94 €	DEFICIT
Résultat cumulé consolidé	-631 743,94 €	DEFICIT
Restes à Réaliser		
RAR en Dépenses	1 213 849,07 €	
RAR en Recettes	101 704,93 €	

AFFECTATION AU BUDGET 2026

Section d'investissement		
Compte 001 (affectation obligatoire)	-631 743,94 €	en dépenses
Compte 1068 (affectation obligatoire)	1 743 888,08 €	en recettes
Section de fonctionnement		
Compte 002	1 726 834,62 €	en recettes

APPROUVE la proposition d'affectation anticipée du résultat de l'exercice 2025 sus-indiquée.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

Line VILLATEAU
Secrétaire de séance